

CAEN, le 30 janvier 2020

Le Centre François Baclesse reconnu par la Haute Autorité de Santé pour la qualité de ses soins

Le Centre François Baclesse est certifié A par la Haute Autorité de Santé : la reconnaissance de la qualité de la prise en charge des patients

(Source : https://www.has-sante.fr/icms/c_259364/fr/centre-francois-baclesse)

En octobre 2019, le Centre de Lutte Contre le Cancer de Caen a été certifié en A par la Haute Autorité de Santé (HAS) pour une durée de 6 ans, soit le niveau le plus élevé sur une échelle de A à E.

La HAS a conclu à un niveau de maturité de plus de 80 % pour tous les processus audités et n'a formulé aucune non-conformité ni aucun point sensible à l'issue de la visite de Certification.

Cet excellent résultat est le fruit d'un investissement fort et constant de l'ensemble des professionnels du Centre. Il concrétise et valorise l'ensemble des démarches mises en œuvre pour améliorer la prise en charge des patients et sécuriser les soins.

La certification des établissements de santé par la HAS est une procédure d'évaluation externe, indépendante et obligatoire, effectuée tous les 4 à 6 ans. Son objectif est de porter une appréciation sur la qualité des soins des hôpitaux et cliniques en France.

Satisfaction des patients

(Source : www.scopesante.fr – décembre 2019)

Dans les résultats de l'enquête de satisfaction des patients e-Satis, réalisée toute l'année par la Haute Autorité de Santé, le Centre François Baclesse est en tête de peloton des établissements de santé de l'ex Basse-Normandie, en obtenant les meilleurs résultats sur l'ensemble des critères de satisfaction des patients.

SATISFACTION ET EXPÉRIENCE DU PATIENT		
<p>80%</p> <p>Pourcentage des patients hospitalisés qui recommanderaient certainement cet établissement</p>	<p>Note globale des patients hospitalisés 79/100</p> <p>Prise en charge par les médecins/chirurgiens 84/100</p> <p>Prise en charge par les infirmiers/aides-soignants 87/100</p> <p>Repas 62/100</p> <p>Chambre 77/100</p> <p>Organisation de la sortie 70/100</p> <p>Accueil 78/100</p>	
	<p>Note globale des patients admis pour une chirurgie ambulatoire 83/100</p> <p>Avant l'hospitalisation 86/100</p> <p>Accueil le jour de la chirurgie 87/100</p> <p>Prise en charge 87/100</p> <p>Chambre et collation 74/100</p> <p>Organisation de la sortie et retour à domicile 79/100</p>	
	<p>88%</p> <p>Pourcentage des patients admis pour une chirurgie ambulatoire qui recommanderaient certainement cet établissement</p>	

Une qualité également reconnue par les patients : le Centre a obtenu les meilleurs taux de recommandation de la région.

Par ailleurs, le Centre François Baclesse s'est engagé dans de nombreuses démarches d'évaluation externe de la qualité, parmi lesquelles deux évaluations à l'échelle européenne :

- La certification par l'European Society of Mastology (EUSOMA) du parcours de prise en charge du cancer du sein, dont la visite d'audit a eu lieu les 29 et 30 octobre 2019 ;
- L'accréditation de l'établissement par l'Organisation of European Cancer Institutes (OECI), dont la visite d'audit a eu lieu les 29 et 30 janvier 2020.

Contact presse :

Sophie TAILLARD, chargée de communication - Tél. : 02 31 45 51 74 - s.taillard@baclesse.unicancer.fr

A propos du Centre François Baclesse

Le Centre François Baclesse est l'un des 18 Centres de lutte contre le cancer français. Etablissement de santé privé d'intérêt collectif (ESPIC), membre du réseau Unicancer, le Centre François Baclesse consacre la totalité de son activité de soins au diagnostic et au traitement des cancers. Il assure également une mission de recherche et d'enseignement en cancérologie. Le Centre François Baclesse prend en charge près de 27 300 patients par an, dont 7 345 nouveaux patients. Il compte plus de 1 000 professionnels, dont 137 médecins et chercheurs.

Acteur de service public hospitalier, le Centre François Baclesse ne pratique ni secteur privé, ni dépassement d'honoraires et applique uniquement des tarifs conventionnels. D'utilité publique, il peut recevoir des dons et des legs, en toute exonération fiscale.

>> www.baclesse.fr

